

Commune de Couffoulens

Bulletin municipal

JUIN 2023

Le Mot du Maire

Au moment d'écrire ce petit mot, le printemps vient de nous gâter concernant l'eau. De plus et nous n'en sommes pas peu fiers, nous avons l'une des meilleures de France à ce jour.

Mais malgré cela, nous ne savons pas ce que nous réservent les prochains mois, alors apprenons à encore mieux lutter contre toutes les formes de gaspillage, pour notre collectivité et pour nous.

L'été est la période de fructification pour la plupart des plantes et les économies pour préserver l'eau seront très certainement nécessaires si nous avons un été pareil à celui de 2022.

Alors nous comptons sur vous ...

De plus, notre région constitue, par son climat ensoleillé et chaud, une destination très prisée des vacanciers durant cette période. Ce serait dommage de perdre cette manne.

Mais parlons surtout de réjouissances, de rendez-vous qui deviennent de vrais temps forts : celui du 10 juin, lors du festival l'Envolée d'été ; celui du 14 juillet, fête nationale, pour partager un moment de convivialité ; celui du 20 juillet, pour passer du bon temps au marché « un soir d'été ».

Sans oublier toutes les associations et structures qui se mettent sur leur 31 pour vous proposer des moments festifs (détails en fin de bulletin).

Un été et une rentrée qui nous paraissent bien sympathiques, à vous de venir nous rejoindre, pour flâner, partager, profiter ensemble de ce panel de propositions.

Le maire, ses adjoints et ses conseillers.

Jean-Régis Guichou

La vie de l'école



Le marché aux fleurs organisé par l'école et l'association des parents d'élèves a eu lieu le 21 avril.

A cette occasion, les élèves ont exposé le fruit de leurs travaux. Les cycles 2 et 3 (du CP au CM2) ont travaillé autour du projet « Printemps des poètes » dont le thème était « les frontières », tandis que les classes de maternelle ont relevé le « Défi art visuel » et ont travaillé sur les portraits.



Le 2 juin les élèves de cycles 2 et 3 ont présenté « Le vieux poirier », un spectacle musical librement inspiré du conte « Un poirier m'a dit » de Michèle Bernard. Ce spectacle est le fruit du travail de toute une école puisque les décors ont été réalisés par les enfants de la maternelle avec l'aide de leur maîtresse Christine Rocamora et de l'Atsem Valérie Maurel.

Sous la conduite des enseignantes Magali Allard et Élisabeth Rodriguez, les élèves ont conté et chanté l'histoire de ce poirier centenaire sauvé de la bétonisation, devant les parents et villageois venus en nombre !



Administration générale

Nuisances sonores

Afin de préserver la tranquillité de tous, il est important de respecter les horaires pendant lesquels est autorisée l'utilisation d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore. Il s'agit des tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques, etc. De ce fait, les travaux de bricolage ou de jardinage ne peuvent être effectués que pendant les créneaux horaires suivants, selon l'arrêté préfectoral 2000-1681, article 19 :

Semaine : de 8h30 à 19h30 ;

Samedis : de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 ;

Dimanches et jours fériés : 10h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

Merci de les respecter.

Sécheresse

Un arrêté préfectoral concernant la mise en place de mesures de restrictions provisoires des usages de l'eau liées à l'état de sécheresse est en vigueur depuis le 04 mai.

Étant en zone de VIGILANCE, la commune de COUFFOULENS est concernée uniquement par les restrictions de l'article 3 qui précise ce qui suit :

Il est demandé :

A tout utilisateur d'eau d'optimiser ses consommations et de les réduire au strict nécessaire.

Aux activités industrielles, agricoles et commerciales de limiter au strict nécessaire leur consommation d'eau.

Aux irrigants d'éviter au maximum les prélèvements pendant la période de 10h à 18h.

Il est rappelé aux bénéficiaires de droit de prélèvement en cours d'eau l'obligation de respecter les débits règlementaires.

Communication

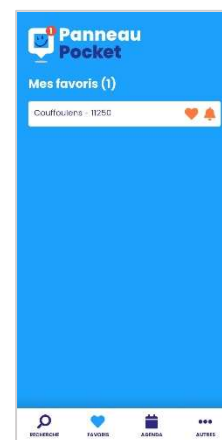
Nous vous rappelons que la mairie a mis en place plusieurs supports de communication, sur différents formats (papier, réseau social, affichage, ...), pour permettre au plus grand nombre de se tenir informé de ce qu'il se passe sur notre commune.



La page Facebook « Commune de Couffoulens » publie très régulièrement des informations, c'est un média parfait pour informer d'évènements de « dernière minute », mais aussi de l'actualité de la commune, des arrêtés municipaux et des alertes météo.



PanneauPocket, est une application mobile simple et efficace permettant à tous les citoyens d'être informés et alertés en temps réel des événements de leur commune, intercommunalité, associations, école etc... Tout son écosystème sur une seule et unique application. Les habitants et les visiteurs téléchargent gratuitement l'application PanneauPocket sur leur téléphone sans créer de compte (aucune donnée personnelle à fournir). Ils reçoivent une notification à chaque nouvel évènement et accèdent en 1 clic aux informations et alertes publiées par la mairie.



PanneauPocket

Un site internet :

Accessible sur PC et mobile, vous y trouverez une mine d'informations, des actualités et des archives.

Site internet <https://couffoulens.fr/>



Tous les 4 mois environ, un bulletin municipal est distribué dans les boîtes aux lettres, il comporte des informations concernant l'école, les travaux, l'urbanisme, les services municipaux ainsi que de Carcassonne Agglo, mais aussi des informations provenant des différentes associations de notre villages.



Bibliothèque municipale : Le 16 mai Geneviève et Monique recevaient le conteur Jean-Jacques Delpoux dans le cadre de l'opération « Quoi de neuf ? », cofinancé par la commune et le département.



Animations municipales :

Samedi 10 juin : Le festival l'Envolée d'été, initié par Carcassonne Agglo aura lieu, en partenariat avec générations Couffoulens et le Théâtre dans les Vignes.

- 16h00 au foyer : spectacle des enfants/ados de l'Atelier du Théâtre dans les Vignes.
- 18h00 devant la mairie : « La la land » (petite pièce chorégraphique) Département Danse du Conservatoire de Carcassonne Agglo.
- 18h45 au stade : « Le magnifique bon à rien » (Cie Chicken Street). Théâtre burlesque.



Equipé de seulement 10 planches, 20 caisses en bois et 30 ballons de baudruche, Serge Badot, ancien reconstituteur de palettes et désormais directeur du seul Cinémarama itinérant de la région, reconstituera seul, à mains nues, sans trucages et sans assistance, les scènes cultes, les seconds rôles et les personnages principaux du film de Sergio Leone : « LE BON, LA BRUTE ET LE TRUAND ». Tout public dès 8 ans.

Food-trucks et buvette après le spectacle.

Vendredi 14 juillet : apéritif offert par la mairie, pique-nique tiré du sac au stade, bandas, concours de pétanque.

Jeudi 20 juillet : Marché nocturne au stade.

Vendredi 8 septembre : Retransmission du match de rugby France/Nouvelle-Zélande au foyer.



Samedi 10 juin : l'association tiendra la buvette lors de la soirée spectacle organisée dans le cadre du festival l'envolée d'été.

Samedi 1er juillet : tour de table.

Vendredi 7 et samedi 8 juillet : fête annuelle, le programme sera distribué et affiché très prochainement.

Jeudi 20 juillet : Une buvette sera proposée lors du marché nocturne.

Septembre : vide-greniers.

Naissance de deux associations !

L'association de pétanque « La boule de Couff », dont le président est Jean-François Matignon. Si vous souhaitez adhérer, vous pourrez le joindre au 06.21.70.45.17.

Rendez-vous tous les vendredis au stade à 21h00 pour des parties à la mêlée en doublette.





L'association « Jeux Partage », réunie les amateurs de jeux en tout genre (jeux de plateaux, jeux de rôles, jeux de cartes, jeux vidéo...). Elle propose régulièrement des rendez-vous à la salle des aînés. Vous pouvez joindre l'asso par mail : « jeuxpartage11@gmail.com » ou par téléphone : Jean-François Suarez au 06.41.99.93.51 pour tout renseignement. Vous pouvez aussi les retrouver sur leur groupe Facebook « Association Jeux partage ».

Le Théâtre dans les Vignes :

Samedi 10 juin : à 16h au foyer spectacle des enfants/ados de l'Atelier du Théâtre dans les Vignes dans le cadre du festival l'Envolée d'été.

24 et 25 août 20h30, le 26 août 17h :

Pour leur traditionnel spectacle de l'été, les amateurs du TdIV, accompagnés et encadrés par des comédiens professionnels, vous entraîneront à nouveau dans un spectacle décalé, inspiré de la pièce de Shakespeare "Le Songe d'une nuit d'été". Amour contrarié, forêt mystérieuse, maléfices et magie sont au programme !



1er festival des arts du zen et du bien-être :

24 et 25 juin : de 10h00 à 19h00 dans le jardin du château, vous y trouverez 13 clubs (Bozendo, tai chi chuan, éventail, capoeira, boxe, yoga, gym, zumba ...) et 20 exposants bien-être. Buvette et restauration sur place. Informations au 06.41.99.93.51.



Sortie auto au château :

Samedi 17 juin : de 11h00 à 22h00 dans le jardin du château, le club5A est invité par le château à exposer une trentaine de véhicules de toutes époques. Le midi petite restauration sur place (inscription de préférence, limité à 30 personnes). A partir de 17h30 buvette et tapas.

Projet d'un Tiers Lieu :

Dans le cadre du projet de création du tiers-lieu dans notre village, plusieurs rencontres ont déjà eu lieu entre quelques membres du conseil municipal, un bon nombre d'habitants et des représentants de l'agglomération qui nous soutiennent dans notre projet.

Dernièrement nous avons été invité au tiers-lieu de Ventenac-Cabardès, afin d'échanger avec les membres de leur association. Il s'agit d'un tiers-lieu qui est ouvert depuis 3 ans et qui s'articule autour d'un bar associatif. Cette rencontre a été l'occasion d'aborder différents sujets comme le mode de gouvernance, le développement, les animations...



**BON ÉTÉ À TOUTES
ET À TOUS!**